

Projet Sportif

SAISON 2017 2018

Gf Les Demoiselles
du Sillon



PRÉSENTATION DU GROUPEMENT FÉMININ



Les Demoiselles du Sillon regroupent tous les clubs de football masculin formés dans le canton de Savenay, c'est-à-dire Savenay Malville Prinquiau FC, La Chapelle Launay Espoir du Sillon, l'Espérance de Campbon, l'AS Brivet (Quilly et Sainte-Anne sur Brivet).

C'est en 2004, que le projet de créer une équipe féminine avec tous les clubs du canton de Savenay a vu le jour. Dès la première saison, une vingtaine de joueuses ont accroché au projet et ainsi lancées l'ère des Demoiselles du Sillon dans le district de Loire Atlantique

Au fil des années du groupement, il y eu des hauts et des bas en terme de résultats et d'effectifs Mais aujourd'hui une centaine de joueuses âgées de 5 à 50 ans composent ce petit club uniquement féminin, 7 catégories (U7, U9, U11, U13, U15, U18 Séniors A) portent les couleurs fuschias qui caractérise le Groupement Féminin des Demoiselles du Sillon.

Basé sur un projet simple de respect de soi et des autres dans le respect des règles de vie d'un groupe, la section féminine essaie de respecter au mieux les valeurs du sport (humilité, simplicité et dons de soi) dans la bonne humeur



2013: 1/4 de finaliste de la Coupe Atlantique seniors



2012: L'équipe U13F est championne départementale

ORGANIGRAMME SPORTIF DU GROUPEMENT

Président du Groupement:
Frédéric Daubié (SMPFC)

Secrétaire du Groupement:
RIALLOT Yoann

Trésorière du Groupement:
CARRO Morgane

Seniors F

U18 F

U15 F

U13 F

U11 F

Football D'Eveil

*Educateur
Responsable*
RIALLOT Yoann

*Educatrice
Responsable*
PENISSON Manuella

*Educatrice
Responsable*
HUET Isabelle

*Educatrice
Responsable*
MAHE Nolwenn

*Educatrice
Responsable*
LOISEAU Estelle

*Educateur
Responsable*
RIALLOT Yoann

Equipe Dirigeante
RIALLOT Yoann
BANNIER Johann
MAHE Christian

Equipe Dirigeante
PENISSON Manuella
(GARNIER Floriane)
MAHE Christian

Equipe Dirigeante
HUET Isabelle
THOBY Cyrille
GARCION Celine

Equipe Dirigeante
MAHE Nolwenn
LEBLET Romane
HUET Sébastien
METAYER Loic

Equipe Dirigeante
LOISEAU Estelle
LEGAL Marine

Equipe Dirigeante
RIALLOT Yoann
THOBY Sarah

Responsable communication (site internet/ Facebook)
NOBLET Justine

Responsable évènementiel
Sandrine CHARRIER

GESTION FINANCIÈRE

DU GF DEMOISELLES DU SILLON

Ce qu'il faut savoir: Le Groupement féminin n'étant pas reconnu comme une association, il est dépendant des clubs masculins qui le composent. Ainsi depuis la création, chaque club reverse une participation à la bonne vie du groupement

L'argent des licences revient au structure masculine et aide à l'accueil des différents matchs ou plateaux que nous devons accueillir durant les championnats

Le Gf Demoiselles du Sillon dispose donc d'un compte bancaire propre en son nom. Les demandes de la Fédération Française de Football, de la Ligue, du district et les divers tournois et animations qui sont proposées aux licenciées DDS si nous en restions à l'accord de la création ne suffirait pas à faire vivre la structure C'est pourquoi les différentes joueuses, dirigeants ou bien même parents qui ont pu passer au Gf Demoiselles du Sillon ont pu faire évoluer le projet dans sa gestion.

Ainsi à ce jour, l'équilibre financier de la section féminine ne se fait qu'à partir d'organisation d'évènements tels que: des lotos, des tournois, ventes de produits dérivés aux couleurs des DDS et le sponsoring

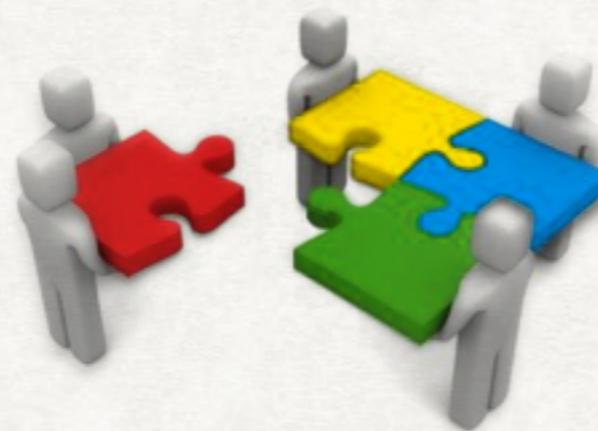
Sans toutes ces manifestations et nos généreux sponsors, nous ne pourrions pas exister

Merci donc à eux



En signant au Gf Demoiselles du Sillon,
chaque acteur de l'association
qu'il soit joueuses, entraîneurs, dirigeants,
arbitres ou bien parents de joueuses
signe un engagement.

Cet engagement génère quelques règles à respecter



Jean Paul Sartre a dit d'ailleurs
« L'engagement est un acte pas un mot »

CHARTRE DU GF DEMOISELLES DU SILLON

Adhésion

1/ L'adhésion au club du Gf Demoiselles du Sillon implique :

- L'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur
- Le règlement de la cotisation annuelle.

2/ Licence

L'obtention de la licence au Gf Demoiselles du Sillon entraîne obligatoirement l'adhésion et l'acceptation des règlements de la FFF (Fédération Française de Football)

La licence entraîne également l'acceptation au droit à l'image. Toute personne ne voulant pas être pris en photo, ou tout parent qui refuse que sa fille soit prise en photo, doit impérativement nous faire parvenir un courrier ou mail le stipulant.

3/ Progression, plaisir et convivialité :

Le football étant un sport collectif, chaque adhérent participe, de manière solidaire et active, au bon déroulement et développement du club des Demoiselles du Sillon.

Pour cela, chaque adhérent doit notamment respecter, de façon scrupuleuse, les règles édictées par cette présente charte, et doit le plus souvent possible se mettre au service du club du Gf Demoiselles du Sillon.

ROLES DES EDUCATEURS

Il doit respecter la charte, maintenir et faire maintenir en permanence un bon état d'esprit collectif et sportif.

- Il doit être présent au minimum vingt minutes avant le début de l'entraînement afin de préparer les exercices pour les entraînements.

- Il doit respecter et faire respecter les locaux et le matériel mis à disposition.

- Il doit éviter d'hurler, crier, critiquer au bord du terrain, mais: conseiller, encourager, aider, guider, proposer des options...

- Il est impératif d'avoir un comportement approprié, lors des entraînements et des matchs, envers les partenaires, les adversaires, les arbitres, les spectateurs et les organisateurs, et en particulier sur les points suivants :

- La façon de parler: un vocabulaire correct

- La posture : le calme et la maîtrise de soi

- Une tenue vestimentaire convenable, avec le port d'un survêtement





**VOTRE
RÉUSSITE
VOUS
APPARTIENT !**

ROLES DES JOUEUSES

Assiduité et ponctualité

- Chaque joueuse s'engage à suivre strictement les entraînements et à être disponible pour les matchs ; la progression est liée à une participation régulière aux séances d'entraînements et aux matchs.
- En cas d'absence la joueuse devra impérativement prévenir son entraîneur et/ou éducateur, au moins la veille, sauf cas particuliers.
- Les horaires données sont celles du début des entraînements, c'est pourquoi il est impératif d'être présente sur le terrain à l'heure et en tenue adéquate. En cas de retard prévisible il faudra prévenir l'entraîneur.
- Les horaires de rendez-vous concernant les matchs doivent être respectées afin d'assurer un avant-match serein, convivial et assez long pour se préparer dans les meilleures conditions possibles.

Sécurité

- Le port des protèges tibias est obligatoire lors des entraînements et des matchs.
- Le port de bijoux est interdit lors des entraînements et des matchs.
- Chaque joueuse majeure doit avoir remplie sérieusement sa fiche de renseignements de santé pour pouvoir participer aux entraînements et aux matchs avec plus de sécurité
- Chaque joueuse doit adopter une hygiène de vie adaptée à la pratique sportive

Vie de Groupe

- Chaque joueuse s'engage à respecter les locaux et le matériel mis à disposition
 - Il est impératif d'avoir un comportement approprié, lors des entraînements et des matchs, envers les partenaires, les adversaires, les arbitres, les spectateurs et les organisateurs, et en particulier sur les points suivants :
 - ° La façon de parler: un vocabulaire correct
 - ° La posture : le calme et la maîtrise de soi

**1000
MERCI !**



ROLES DES PARENTS

- Accompagner son enfant sur les lieux d'entraînement et de rendez-vous des matchs, et s'assurer que les éducateurs soient bien présents.
 - Accompagner l'équipe le plus souvent possible et s'assurer qu'il y a assez de voitures pour le transport des joueuses
 - Prévenir l'éducateur le plus tôt possible en cas d'absence lors d'un entraînement ou d'un match.
 - Ne pas entrer dans le vestiaire, sauf autorisation de l'éducateur.
 - Venir discuter avec l'éducateur en cas de problème, après l'évènement, et surtout sans être en compagnie de l'équipe ou de la joueuse concernée, même s'il s'agit de son propre enfant.
 - Pour les joueuses mineures, chaque parent doit avoir rempli sérieusement la fiche de renseignements médicaux pour qu'elles puissent participer aux entraînements et aux matchs avec plus de sécurité.
 - Il est impératif d'avoir un comportement approprié, lors des matchs, envers les partenaires, les adversaires, les arbitres, les spectateurs et les organisateurs, et en particulier sur les points suivants :
 - ° La façon de parler: un vocabulaire correct
 - ° La posture : le calme et la maîtrise de soi

LES SANCTIONS

Tout manquement aux dispositions définies ci-avant peut entraîner des sanctions.

Un barème de sanction est mis en place afin de mettre en avant les risques d'un comportement anti sportif.

Le Gf Demoiselles du Sillon se donne également le droit d'ajouter une sanction supplémentaire à une sanction donnée par le District 44 ou la Ligue Atlantique de Football; pour se faire une Commission de Discipline sera mise en place pour juger des cas les plus importants.

Cette commission sera composée de Joueuses, Educateurs et Parents de Joueuse.

Les éducateurs/ dirigeants sont aussi passible de sanctions pour manquement à la charte. Les retards seront sanctionné d'amende (financière pour les plus grande et tournée de bonbons ou autres pour les plus jeunes). Pour ce qui est du comportement, les joueuses en parlant de manière solidaire pourront sanctionner leur éducateur/ dirigeant d'une sanction humoristique (gage ou autre) ou pourront choisir de manière collective une sanction plus adéquate en rapport à la situation. Si il le faut, comme pour une joueuse, elles pourront demander à ce que l'éducateur passe devant la commission de discipline

Ce tableau ne compte pas le comportement des parents. Cependant tout mauvais comportement d'un parent peut amener l'éducateur à lui rappeler son rôle. Si le problème persiste, nous serons dans l'obligation de demander à ce parent de ne pas venir lors de certaines rencontres. Si cela n'est pas respecté nous pourrions aller jusqu'à suspendre leur fille pour au moins un match.

BARÈME DE SANCTIONS INTERNE AU GF SAVENAY DEMOISELLES DU SILLON

Nature des faits / Fréquence	1er match	2e matchs	3e match
Durant le match (avant et après match y compris)			
Carton jaune	- Pas de sanction supplémentaire	- Pas de sanction supplémentaire	- Pas de sanction supplémentaire
Carton rouge consécutif à 2 cartons jaunes	- Pas de sanction supplémentaire	- Pas de sanction supplémentaire	- Pas de sanction supplémentaire
Carton rouge direct consécutif à une faute	- Pas de sanction supplémentaire	- Pas de sanction supplémentaire	- Pas de sanction supplémentaire
Carton blanc	- Rappel à l'ordre sur la charte	- Aide encadrement	- Aide encadrement
Carton rouge consécutif à 2 cartons blancs	- Amende 25 euros + Aide encadrement	- Amende 50 euros + Aide encadrement	- Passage en commission de discipline
Carton rouge direct consécutif à des propos déplacés	- Amende 50 euros + Aide à l'encadrement	- Passage en commission de discipline	- Exclusion directe du Gf Demoiselles du Sillon
Propos déplacés à l'encontre de quelque personne que ce soit sans sanction des arbitres	- Rappel à l'ordre sur la charte	- Contrat discipline jusqu'à la fin de saison	- Sanction sportive: Remplaçante
Geste(s) déplacé(s) à l'encontre de quelque personne que ce soit sans sanction des arbitres	- Rappel à l'ordre sur la charte	- Contrat discipline jusqu'à la fin de saison	- Sanction sportive: Remplaçante
Injures ou insultes à l'encontre de quelque personne que ce soit sans sanction des arbitres	- 1 match de suspension	- Passage en commission de discipline	- Exclusion directe du Gf Demoiselles du Sillon
Menaces ou intimidation physique ou verbale à l'encontre de quelque personne que ce soit sans sanction des arbitres	- Sanction sportive directe: Remplacante + 1 match de suspension	- Sanction sportive directe: Remplaçante + Passage en commission de discipline	- Exclusion directe du Gf Demoiselles du Sillon
Bousculade ou tentative volontaire de coups ou crachat à l'encontre de quelque personne que ce soit sans sanction des arbitres	- Sanction sportive directe - Remplaçante + Passage en commission de discipline	- Exclusion directe du Gf Demoiselles du Sillon	
Brutalité entraînant une blessure manifeste de quelque personne que ce soit sans sanction des arbitres	- Exclusion directe du Gf Demoiselles du Sillon		

Nature des faits/ Fréquence	1 fois	2 fois	3 fois	4 fois
Dans la vie du club				
Retard entre 10 minutes et 15 minutes sans prévenir le jour du match	- Rappel à l'ordre sur la charte	- Rappel à l'ordre sur la charte	- Sanction sportive: Remplaçante	- Sanction sportive: Remplaçante
Retard à l'entraînement sans prévenir	- 10 minutes de footing	- 20 minutes de footing	- Contrat retard pendant 3 mois	- Renvoi de l'entraînement
Retard de 15 minutes sans circonstances atténuantes prévenu ou non	- Sanction sportive: Remplaçante	- Sanction sportive: Remplaçante	- Sanction sportive: Remplaçante (temps conséquent)	- Sanction sportive: Remplaçante (temps conséquent)
Ne se conforme pas aux règles de politesse lors des entraînements, matchs ou activités extra sportive	- Rappel à l'ordre sur la charte	- Sanction sportive: Remplaçante	- Aide encadrement	- 1 match de suspension
Absence aux entraînements non prévenu	Rappel à l'ordre sur la charte	- Aide encadrement	- Possibilité de ne pas être convoqué	- 1 match de suspension
Démontre une attitude manifestement négative (râler à outrance, bouder, n'écoute pas volontairement...)	- Après plusieurs rappel à l'ordre: Fin d'entraînement	- Après plusieurs rappel à l'ordre: Fin d'entraînement	- Suspension immédiate pour match du week end	- Passage en commission de discipline
Ne se conforme pas aux règles de vie fixées lors des entraînements ou activités club proposées	- Après plusieurs rappel à l'ordre: Fin d'entraînement	- Après plusieurs rappel à l'ordre: Fin d'entraînement	- Suspension immédiate pur match du week end	- Passage en commission de discipline
Conteste sans cesse le déroulé et la programmation de l'entraînement (tolérance fixée par l'éducateur présent)	- Après plusieurs rappel à l'ordre: Fin d'entraînement	- Après plusieurs rappel à l'ordre: Fin d'entraînement	- Suspension immédiate pur match du week end	- Passage en commission de discipline
Conteste sans cesse sur les décisions prises lors des matchs, entraînements ou activité extra sportive	- Après plusieurs rappel à l'ordre: Fin d'entraînement	- Après plusieurs rappel à l'ordre: Fin d'entraînement	- Suspension immédiate pour match du week end	- Passage en commission de discipline
Démontre une attitude dangereuse pour la vie du club	- 1 match de suspension	- Passage en commission de discipline		
Utilisation nocive des réseaux sociaux	- Passage en commission de discipline			

Les Demoiselles du Sillon et ses Valeurs

